



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

La situation des patients diabétiques, après la crise de la covid-19  
Question écrite n° 30805

### Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des patients diabétiques, après la crise de la covid-19. En effet, plus de 250 000 Français sont aujourd'hui équipés d'un dispositif connecté « FreeStyleLibre », permettant un télé-suivi de leur diabète de type 1 et de type 2. De plus, la crise sanitaire a limité les consultations des patients, et la mise à disposition de dispositifs connectés et numériques a bondi. C'est gage d'assurance et de confiance dans le télésuivi, qui doit encourager à soutenir le plus possible l'accès à de tels dispositifs innovants. Le dernier rapport de la Caisse nationale d'assurance maladie sur les charges et les produits mentionnait que « le diabète concerne 3,2 millions de personnes en 2017 en France, avec une prévalence en augmentation dynamique de 2,7 % entre 2012 et 2017 ». Le diabète apparaît donc aujourd'hui comme une pandémie silencieuse, dont la prévalence est plus élevée dans les communes les plus défavorisées, comme l'a relevé Santé publique France. Compte tenu de la crise que la France a connue, il serait souhaitable de permettre rapidement l'accès à ce dispositif au plus grand nombre, en sachant que près de 500 000 patients pourraient y prétendre. C'est pourquoi il lui demande s'il entend étendre l'accès à ce type de dispositif aux patients diabétiques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Didier Quentin](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30805

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [30 juin 2020](#), page 4540

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)